9845 - Prononcer l’expression « le reste est à toi » dans le cadre de la présentation de condoléances

question

J’entends certains dire le reste est à toi ! dans le cadre de la présentation de condoléances. Est-il exact de s’exprimer ainsi ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

C’est une grave erreur. De quel reste s’agit-il ? En effet, Allah, le Puissant et Majestueux a dit : Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d' une heure et ils ne peuvent le hâter non plus. (Coran, 7 : 34). L’on décède juste au terme de sa vie, ni avant ni après, d’où donc viendrait un reste ? En outre, cette expression est contraire à ce que la Sunna enseigne par rapport à la présentation de condoléances.

En effet, la Sunna veut que l’on dise : C’est à Allah qu’appartient ce qu’Il prend et c’est à Lui également qu’appartient ce qu’Il prend. ou Puisse Allah amplifier votre récompense. Puisse-t-il bien vous consoler et pardonner à votre mort, etc.